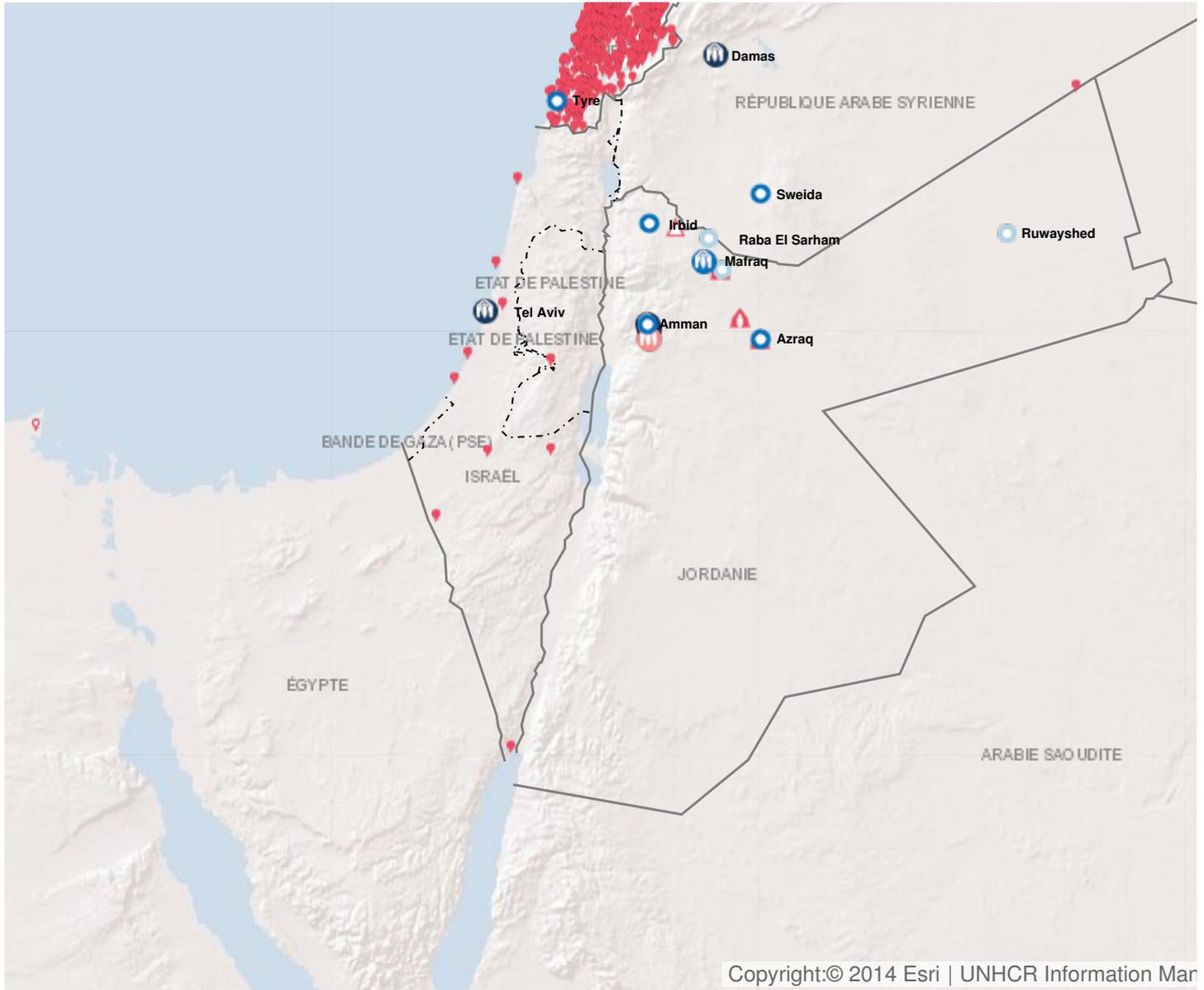


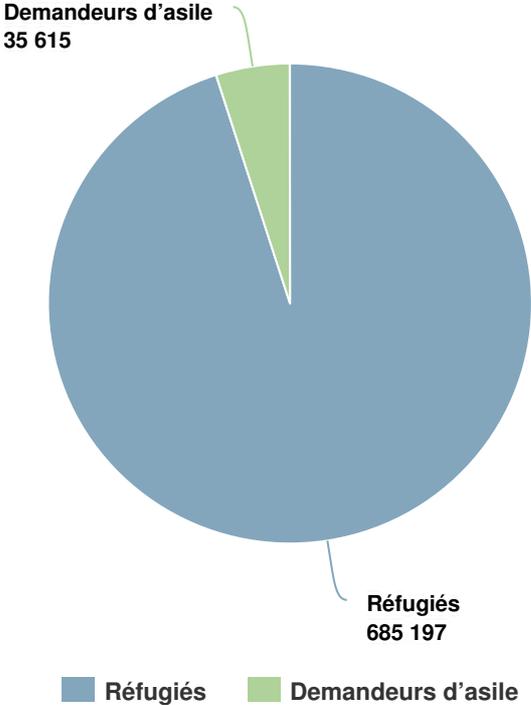
## Opération: Jordanie



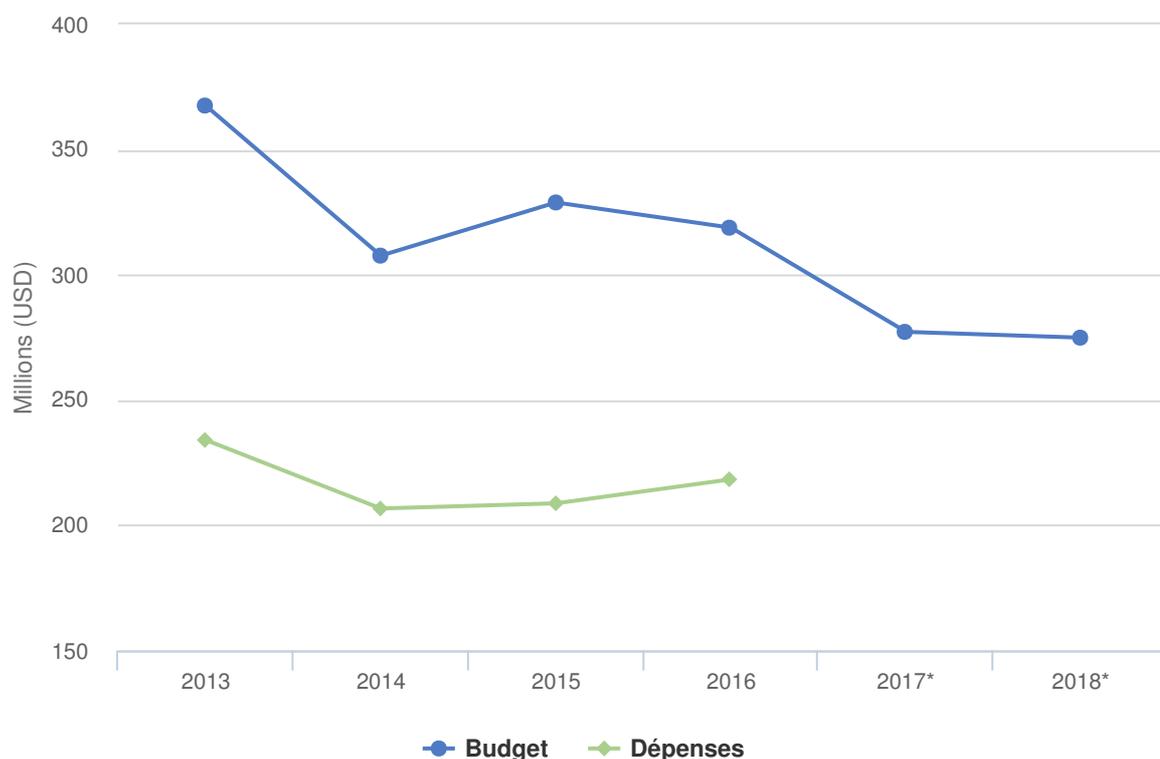
# Personnes relevant de la compétence du HCR

## + 5% EN 2016

<b>2016</b>	720,812
<b>2015</b>	689,053
<b>2014</b>	672,930



# Budgets et Dépenses - Jordanie



## Chiffres clés pour 2018 :

- 32 230 ménages recevront des allocations en espèces
- 5 000 évaluations de l'intérêt supérieur de l'enfant seront réalisées
- 1 700 victimes de violence sexuelle et de genre bénéficieront de consultations psychosociales
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR seront individuellement enregistrées

## Environnement de travail

Si la Jordanie n'est pas signataire de la Convention de 1951, un mémorandum d'accord établit néanmoins les paramètres de la coopération entre le HCR et le Gouvernement de Jordanie. L'espace de protection pour les réfugiés continue de se rétrécir, alors que les entrées sur le territoire sont sévèrement restreintes.

Afin de répondre aux besoins des réfugiés en Jordanie, il faudra augmenter l'assistance humanitaire. Le plan d'intervention pour la période de 2016 à 2018 pour la Jordanie, qui représente le chapitre national du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP), se concentre sur la résilience, ainsi que sur la programmation en faveur des réfugiés, le HCR ayant la responsabilité principale de la réponse en faveur des réfugiés.

Plus de 80 pour cent des réfugiés vivent en dehors des camps, et beaucoup sont entrés dans un cycle d'épuisement de leurs ressources, dans lequel ils ont dépensé toutes leurs économies, et voient leur niveau d'endettement augmenter. Le cadre d'évaluation de la vulnérabilité a ainsi révélé que plus de

85 pour cent des ménages réfugiés syriens vivaient au-dessous du seuil de pauvreté jordanien.

Si l'accès à l'emploi légal des réfugiés syriens s'est amélioré avec certaines initiatives positives prises par le Gouvernement en rapport avec les permis de travail, davantage de mesures sont requises pour faciliter l'accès au

travail. Le HCR continuera de soutenir les moyens de subsistance des réfugiés, et leur droit au travail à travers le plaidoyer la coordination et quelques investissements. Le HCR poursuivra une approche du sommet vers la base et de la base vers le sommet, en renforçant les capacités des organismes gouvernementaux tout en soutenant les communautés de réfugiés en qualité d'agents de protection, conformément à la transition d'une approche de « services communautaires » vers la mise en œuvre d'interventions communautaires globales de protection.

Un groupe de travail sur les solutions durables a été établi en 2017 pour examiner les solutions durables en vue d'adopter une approche globale incluant le rapatriement volontaire, la réinstallation, des voies complémentaires et d'autres solutions pour tous les réfugiés. Si, à l'heure actuelle, le HCR ne facilite ni n'encourage les retours en Syrie, il reconnaît la nécessité d'une préparation précoce, pour le cas où un scénario de retour devienne envisageable à l'avenir. La réinstallation en 2018 dépendra largement de la disponibilité de quotas de places de réinstallation et des possibilités de voies complémentaires d'admission. Le HCR entreprendra des activités qui contribuent à la protection et l'assistance des déplacés internes au sud de la Syrie dans le cadre de l'approche stratégique « Pour la Syrie tout entière ».

Le nombre d'Iraqiens, de Soudanais et de Yéménites enregistrés auprès du HCR devrait continuer d'augmenter. Le HCR, conformément aux avis exprimés par les réfugiés dans les interventions intégrant des critères d'âge, de genre et de diversité, s'efforcera d'appliquer sa politique « Un réfugié » à tous les groupes de réfugiés placés sous sa protection, et cherchera à aligner les politiques de protection et d'assistance en faveur des différentes nationalités.

## Principales priorités

En 2018, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Plaider pour l'accès au territoire, le droit de demander l'asile, le principe de non-refoulement, le regroupement familial et l'accès aux moyens de subsistance ;
- Aider le Gouvernement à assurer la sécurité et la protection des personnes relevant de la compétence du HCR, conformément aux principes de la protection internationale des réfugiés, à travers des projets de renforcement des capacités ;
- Fournir une assistance multisectorielle aux réfugiés dans les camps et une aide financière à plus de 32 000 familles parmi les plus vulnérables en milieu urbain.

# Budget 2018 initial - Jordanie | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Cadre juridique et politique	2,329,855	2,329,855
Institutions et pratiques administratives	5,967,135	5,967,135
Aide juridique et recours judiciaires	3,032,196	3,032,196
Accès au territoire	867,135	867,135
<b>Sous-total</b>	<b>12,196,322</b>	<b>12,196,322</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>		
Enregistrement et établissements des profils	12,470,813	12,470,813
Procédures de détermination du statut de réfugié	836,699	836,699
Documents d'état civil	1,975,472	1,975,472
<b>Sous-total</b>	<b>15,282,984</b>	<b>15,282,984</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>		
Prévention et interventions liées aux VSS	8,934,834	8,934,834
Risques de détention arbitraires	7,943,834	7,943,834
Protection des enfants	16,910,239	16,910,239
<b>Sous-total</b>	<b>33,788,908</b>	<b>33,788,908</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>		
Santé	34,071,502	34,071,502
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	1,910,969	1,910,969
Nutrition	1,467,135	1,467,135
Hygiène et assainissement	4,168,842	4,168,842
Abris et infrastructures	19,491,570	19,491,570
Énergie	12,534,270	12,534,270
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	109,593,568	109,593,568
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	11,045,337	11,045,337
Éducation	3,002,045	3,002,045
<b>Sous-total</b>	<b>197,285,238</b>	<b>197,285,238</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	4,003,834	4,003,834
Coexistence avec les communautés locales	668,842	668,842

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Autosuffisance et moyens d'existence	5,501,406	5,501,406
<b>Sous-total</b>	<b>10,174,081</b>	<b>10,174,081</b>
<b>Solutions durables</b>		
Réinstallation	2,573,834	2,573,834
<b>Sous-total</b>	<b>2,573,834</b>	<b>2,573,834</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>		
Coordination et partenariats	837,135	837,135
Relations avec les donateurs	867,135	867,135
<b>Sous-total</b>	<b>1,704,270</b>	<b>1,704,270</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>		
Approvisionnement et logistique	867,135	867,135
Gestion des opérations, coordination et appui	1,023,834	1,023,834
<b>Sous-total</b>	<b>1,890,969</b>	<b>1,890,969</b>
<b>Budget 2018 initial</b>	<b>274,896,607</b>	<b>274,896,607</b>